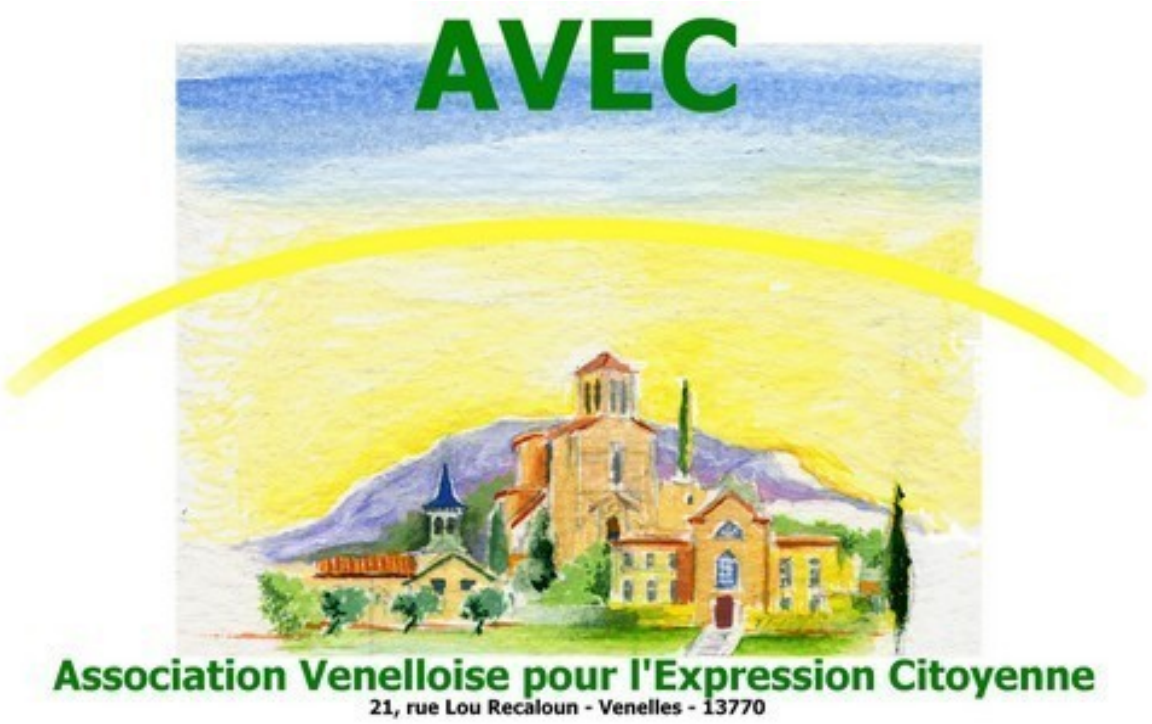

Assemblée générale du 21 avril 2008

Le vingt et un avril deux mille huit à 19. heures, les membres de l'association, se sont réunis à la salle de la grande terre sur convocation du conseil d'administration en date du 30 mars

L'assemblée est présidée par M. J. REVY en sa qualité de président .Le secrétariat est assuré par M. B. BONTEMPS. ;

Le président constate que 23 des membres 26 sont présents ou représentés ;

Le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Puis, le président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- Rapport d'activité de l'année 2007
- lecture et approbation du rapport financier relatif aux comptes de l'exercice ... ;
- quitus au trésorier ;
- approbation du budget pour l'exercice 2008. ;
- élection de du bureau
- questions diverses.

Rapport d'activité pour l'année 2007

1 – Notre action au sein du conseil d'administration de la régie des eaux

Historiquement notre action a commencé avec notre participation au conseil d'exploitation de la régie des eaux en 2004.

Bilan de notre action depuis 2004 :

– Une information régulière a été donnée venellois à travers notre site - Nous avons contribué à la mise en place d'indicateurs de performancequi permettent de suivre la qualité du service.

–

- Nous avons également largement contribué à la réalisation d'une enquête de satisfaction auprès des usagers et l'instauration de réunions publiques annuelles ;
- Participation à la commission sur les investissements.

–

- Nous avons proposé au CA de consacrer une partie de ses ressources pour financer des actions de coopération décentralisée.

Nos objectifs pour l'année :
- Poursuivre l'information des usagers.

– Suivre la mise en œuvre du programme d'investissement.

– Veiller à l'amélioration de la performance des équipements.

– Mieux prendre en compte le développement durable au niveau de la régie. Accompagner la régie vers une démarche de certification

– Concrétiser la coopération décentralisée

La discussion a porté sur la régie et la délégation de service, l'enquête de Que choisir. Il parait important de suivre en continue la qualité du service rendu et d'améliorer encore la transparence vis à vis des usagers. Les participants demandent aux délégués de l'association au conseil d'administration de la régie, de s'opposer à la reconduction de la mesure visant à "donner" 10m3 d'eau à chaque abonné (cette mesure n'incite pas à l'économie d'eau). En revanche la mesure concernant les foyers non imposables ayant en charge une personne handicapée devrait être reconduite.

2 – Nos actions d'information sur le développement durable

Le monde change les problèmes d'aujourd'hui sont différents de ceux d'hier, il faut sans doute les aborder autrement, le développement durable est un outil nouveau, et nous souhaitons avoir une action pédagogique dans ce domaine.

2.1 – A travers notre site INTERNET :

Nous allons publier une série d'articles qui illustreront à travers des exemples concrets des réalisations exemplaires dans le domaine du développement durable.

2.2 – A travers des formations dans les écoles :

Nous avons déjà réalisé une formation dans le domaine de l'eau à l'attention des élèves du CM2 de l'école Marcel Pagnol.
Nous avons en projet de travailler en collaboration avec les enseignants pour réaliser des formations de sensibilisation au développement durable et à la citoyenneté.

2.3 – Organisation de conférences

Nous avions en octobre 2007 organisé une conférence sur les déplacements doux, nous allons poursuivre en 2008. Nous avons prévu le 26 mai prochain, une conférence sur le développement durable et l'Agenda 21, en septembre une conférence sur le Canal de Provence et en fin d'année une conférence sur la bio diversité.

2.4 - Animation d'un café citoyen

Nous envisageons d'animer un café citoyen autour de ces thèmes.

Discussion : *Le développement durable reste un concept difficile à bien appréhender. Il serait nécessaire de travailler sur des projets concrets, mais en même temps avoir conscience des enjeux globaux. En matière d'information les membres de l'association regrettent la réduction du nombre de panneaux d'affichage publics.*

3 – Nos relations avec les autres associations

De nombreuses associations existent dans la commune sur le champ de la citoyenneté et de l'aménagement du territoire. Nous pensons que ces associations ne doivent pas agir en concurrence les une par rapport aux autres, mais nous estimons au contraire qu'elles sont complémentaires. Nous appuierons toutes les initiatives qui iront dans ce sens. Nous allons organiser à la rentrée une formation en direction des associations sur le thème de « comment faire un blog et écrire sur le Web ».

Discussion : *Les associations auraient plus de poids vis à vis des élus si elles étaient plus unies. Elles devraient se mobiliser pour que les élus respectent les promesses qui ont été faites.*

4 – L'Agenda 21

L'association sera vigilante sur les engagements pris par les élus à propos de la mise en œuvre d'un Agenda 21 sur la commune. Elle est également prête à s'investir dans ce projet. L'association a proposé à la municipalité l'aide bénévole d'un consultant pour l'aider à mettre en place un Agenda 21.

Après discussion, le rapport d'activité 2007 est adopté à l'unanimité

Le rapport financier pour 2007

Budget 2007			
Crédit		**Débit**	
Cotisations	260,00 €	Frais de réunion	207,50 €
Don CIC	50,00 €		
Total recettes	310,00 €	Total dépenses	207,50 €
		Solde au 31/12/07	**102,50 €**

Après discussion, le rapport financier 2007 est adopté à l'unanimité

Projet de budget pour 2008

Projet de budget 2008			
Report 2008		**Débit**	
		Assurance	40,00 €
Cotisations	470,00 €	Frais de réunion	250,00 €
Total recettes	470,00 €	Total dépenses	290,00 €

Après discussion, le projet de budget pour 2008 est adopté à l'unanimité.

Élection du nouveau bureau

P. CHAIGNE et P. GUILLEMOT quittent le bureau, ils sont remplacés par C. PONTIER, J. BERGONZI et S. EMERY

Voici la nouvelle composition du bureau :

- J. REVY : Président
- B. BONTEMPS : Secrétaire
- P. FERRANTE : Trésorier

Membres du bureau :

- J. PITOY St DIDIER
- S. EMERY
- D. DAIX
- J. BERGONZI
- C. PONTIER
- S. EMERY
- D. DAIX

Le bureau de l'association est adopté à l'unanimité.

La réunion se termine à 20 h 30